

# L'Anarcho-syndicaliste

N°226 – Le numéro : 2 € ttc

Octobre 2021

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ... » Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

## L'étreinte mortelle de la trahison confédérale ...

Le prochain Congrès de la Confédération Générale du Travail Force-Ouvrière se tiendra à Rouen en mai 2022. À ce jour, il n'y a pas de candidats déclarés officiellement. Mais la candidature d'Yves Veyrier est présentée par lui-même comme étant évidente. Ce sera lui ou quelqu'un d'autre, par accord entre la fédération des métaux et des trotskistes, pour tenter de continuer la liquidation du syndicalisme de la Charte d'Amiens. Il est vital que des camarades s'organisent pour permettre l'élection d'un candidat contre cette entreprise de liquidation et s'engagent à reprendre et à mettre en œuvre l'orientation définie au congrès de Lille d'avril 2018, comme aux précédents congrès, depuis que FO existe. Orientation qui revient simplement à respecter les statuts, les luttes de FO comme celles de la CGT confédérée.

Le congrès se réunit pour, dans un premier temps, voter sur le rapport d'activité et de trésorerie. Il est absolument indispensable que les syndicats votent contre le rapport d'activité pour marquer leur opposition à l'orientation prise par la coalition Veyrier-Raguin-Homez depuis novembre 2018 en totale opposition avec les statuts de FO, son histoire et ses combats.

Les statuts de FO disent qu'il faut combattre pour « améliorer » le sort des travailleurs. La décote à 64 ans signée en mai 2019, avec Veyrier, dégrade gravement la condition des travailleurs. Qui peut le nier ? qui peut prétendre que c'est bon pour les travailleurs ? Personne ! En revanche, on peut dire que le mandat de secrétaire général n'est pas respecté.

Bien sûr, tous ceux qui approuvent ce positionnement de FO sur celui de la CFDT diront la main sur le cœur qu'ils sont fidèles à la charte d'Amiens. Mais ce ne sont pas les paroles qui comptent, mais les actes, les positions tenues, les signatures effectuées par la Confédération. Et on ne peut que dénoncer la décote, comme l'acceptation, avec le Ségur, de la gestion à flux tendu de la santé publique, comme le texte signé par Veyrier sur le télétravail, qui privilégie l'accord d'entreprise, contre l'accord collectif de branche qui n'existerait plus que « le cas échéant ».

Autant de violations éhontées des statuts, des résolutions de FO qui demandent que cela cesse. Car FO ne peut devenir une annexe de la CFDT. Ce constat devrait conduire à écarter des instances de la confédération, les

responsables syndicaux du groupe des fédérations Métallurgie-FGTA etc, ... car leur conception et leurs pratiques sont celles du syndicalisme d'accompagnement et de collaboration.

Écarter également les responsables trotskistes qui sont, dans la réalité de FO, des bureaucrates ordinaires profitant de rentes de situation. L'action concertée de ces bureaucrates, depuis novembre 2018, aboutit à un syndicalisme d'accompagnement, de participation, de collaboration. Les faits sont là.

Rappelons les écrits d'Alexandre Hébert dans l'Ouest syndicaliste n°35 de janvier 1969 : à Maurice Schuman, ministre des Affaires sociales de Charles de Gaulle qui affirmait : « ...il s'agit d'intégrer le syndicalisme à un ordre nouveau fondé sur la participation » (Le Monde 6-12-68).

Alexandre répondait :

*« ... Notre participation même limitée à une telle incurie ne peut qu'accroître la confusion. Le mouvement ouvrier a mieux à faire que de jouer les Terre-Neuve de ses princes qui nous gouvernent, en acceptant d'assumer « des responsabilités » dans un régime de faillite frauduleuse. Il appartient aux organisations de la classe ouvrière de définir, en toute les souverainetés, les réformes qu'elles souhaitent obtenir, les traduire en termes de revendications et d'organiser l'action pour les faire aboutir... PARTICIPER C'EST TRAHIR ! C'est se condamner à subir, à plus ou moins longue échéance le discrédit qui sanctionne toujours ceux qui sombrent dans l'impensable association capital-travail... »*

L'alliance bureaucratique mise en place à FO, depuis fin 2018, a déjà bien affaibli l'organisation et son image, parmi les travailleurs. Il n'est pas possible que FO, avec Veyrier, calque son action sur celle de la CFDT : signature de la décote comme la CFDT, du Ségur comme la CFDT, du texte sur le télétravail, comme la CFDT. Il n'est pas possible de refuser la discussion sur un bilan aussi lamentable. Il faut que s'ouvre le débat

pour mettre un terme à cette dérive et que cela ne continue pas dans les années qui viennent. Ce serait la fin de FO et du syndicalisme de la Charte d'Amiens.

Il faut exiger que le vote du Comité Confédéral National (CCN) pour élire le secrétaire général (SG), de la Commission Exécutive (CE), du Bureau, soit sous contrôle et donc qu'il se tienne en séance au sein du congrès avec affichage des votes de chacun ; ce vote est un vote par mandat donc public (« *Respect du mandat* », comme exigé au congrès confédéral 1989).

Les mois qui viennent vont déterminer de façon irrémédiable l'existence même de FO en sa qualité de syndicat libre et indépendant, syndicat de classe. Continuer avec Veyrier, cela porte le nom de corporatisme et, comme appellation de cette collaboration de classe invétérée contre les travailleurs, ils appellent ça « *diagnostic partagé* ». Et le Medef en redemande publiquement de ce « diagnostic » qui intègre les syndicats transformés en « *partenaires sociaux* ». Mais les travailleurs, le 5 octobre 2021, l'ont fait savoir : ils ne veulent pas de la retraite par points, ils ne veulent pas plus de la décote, à 62, 64 ou 67 ans. Et c'est cela que FO doit défendre. C'est son mandat historique.

Il est indispensable, pour la survie de notre organisation syndicale, qu'un groupe de militants réellement attachés à la charte d'Amiens présente une candidature face aux tenants du « diagnostic partagé » et, dans les actes, de la « cfdétisation de FO ». Car l'alternative existe et ne demande qu'à reprendre le mandat de classe pour l'émancipation des travailleurs.

Ce que la vie m'a appris c'est la nécessité du combat, disait Jean-Jaurès et aussi le courage c'est de chercher la vérité et la dire, et c'est toujours et plus que jamais vrai.

Marc Hébert  
Le 17 octobre 2021

## DROITE-GAUCHE / GAUCHE-DROITE / GROITE DAUCHE

### On ne sait pas ; on ne sait plus !!!

Depuis quelques décennies, de confusions en trahisures, la distinction entre les partis et positions politiques se revendiquant de gauche devient de moins en moins visible.

Une recherche historique de son origine peut éclairer ce questionnement.

Celle de Jean-Claude Michéa, dans son livre publié en 2016, peut-être une première approche. Quelques extraits ci-dessous.

« Cette « crise de la gauche », dans un contexte économique et social qui devrait être, au contraire, « propice à l'adhésion aux idées socialistes et anticapitalistes », peut effectivement paraître, à première vue, tout à fait étrange. N'est-ce pas Georges Orwell qui observait en 1937, que « tout ventre vide est un argument en faveur du socialisme » ? Mais la clé du mystère se trouve, en fait, dans la remarque d'Orwell elle-même. C'est que le « socialisme » et la « gauche » relèvent en réalité, depuis l'origine, de deux histoires logiquement *distinctes*, et qui ne se recouvrent que partiellement. La première - née dans le cadre émancipateur et tumultueux de la Révolution française - s'articule, en effet, entièrement autour de cette notion de « Progrès » (elle-même empruntée aux courants dominants de la philosophie des Lumières) qui a longtemps permis à ses innombrables fidèles de justifier idéologiquement tous les combats contre le pouvoir de la noblesse et de ces « forces du passé » - *traditions populaires comprises* - dont l'Église catholique était alors le symbole privilégié (de là, entre autres, cet anticléricalisme viscéral qui donne à la gauche française une coloration spécifique qu'on ne retrouve guère dans des nations protestantes).

Quant aux différents courants socialistes - dont l'unité philosophique tenait en premier lieu, à leur volonté commune de promouvoir l'« émancipation sociale des prolétaires » - ils apparaissent d'abord comme le fruit, dans les conditions spécifiques de la *révolution industrielle naissante*, de la protestation des travailleurs anglais, français et allemands à la fois contre la nouvelle organisation capitaliste du travail fondée sur le « mouvement incessant du gain toujours renouvelé » (Marx, *Le Capital*, livre I, 1867) et contre la forme de société atomisée, déshumanisante et « benthamienne » qui en était le complément naturel.

Autant dire que le rapport à la modernité industrielle des premiers socialistes était donc nettement moins enthousiaste que celui de la gauche républicaine (même si, bien sûr, certaines passerelles politiques entre le socialisme et la petite bourgeoisie jacobine d'extrême gauche ont toujours existé, par exemple pendant la Commune de Paris).

En un mot, les fondateurs du socialisme prenaient toujours soin de distinguer la République libérale et bourgeoise des « Bleus » (celle qui - quelles que soient les indispensables libertés qu'elle accorde aux individus atomisés - laisse nécessairement intacts le système de l'accumulation du capital et les inégalités de classes) de cette *République sociale* invoquée par les « Rouges », et dont ils attendent qu'elle donne - selon les termes de l'appel lancé, pendant la Commune, par la socialiste libertaire André Léo (pseudonyme de Victoire Béra) - « *la terre au paysan et l'outil aux ouvriers* ».

Bien entendu, la plupart de ces premiers socialistes - partisans par définition d'une société sans classes - n'hésitent jamais à joindre leurs forces à celles de la gauche libérale et républicaine chaque fois que cette dernière devait affronter la réaction cléricale et monarchiste, quitte à devoir ainsi, comme l'écrivait Lissagaray en 1876, « défendre cette République qui les persécutait ».

Mais c'était, en général, sans la moindre illusion sur l'attitude qu'adopterait cette bourgeoisie républicaine de gauche chaque fois que le combat purement politique pour l'extension des libertés fondamentales du citoyen en viendrait à mettre à l'ordre du jour la question cruciale de l'*émancipation sociale* des travailleurs.

Aussi bien, ce soutien critique que les ouvriers politiques apportaient régulièrement à la gauche dans son combat constructif contre la « Réaction », ne les conduisait-il jamais à vouloir *fusionner* avec elle sous le seul prétexte d'une défense commune, mais *abstraite*, des « valeurs républicaines ». Et lorsque quelques années seulement après le massacre des ouvriers parisiens - massacre accompli sous le commandement impitoyable des principaux *chefs de la gauche libérale* du temps, d'Adolphe Thiers à Jules Fabre - certains militants socialistes, devant la menace de la restauration de la

monarchie, en étaient venus à envisager la possibilité d'une alliance plus organique avec la gauche (ou, tout au moins, avec son aile radicale), les Communards réfugiés à Londres allaient aussitôt s'empresse, dans leur appel de juin 1874 - et sous la plume, entre autres, d'Edouard Vaillant – de rappeler «à ceux qui seraient tentés de l'oublier que la gauche versaillaise, non moins que la droite, a commandé le massacre de Paris, et que l'armée des massacreurs a reçu les félicitations des uns comme des autres. *Versillais de gauche et versaillais de droite doivent être égaux devant la haine du peuple ; car contre lui, toujours, radicaux et jésuites sont d'accord* » (de nos jours, un tel appel serait, à coup sûr, reçu par les lecteurs crédules du *Monde* et de *Libération* comme le signe manifeste d'une « droitisation de la société » et du retour d'un « populisme » particulièrement « nauséabond ».

C'est donc uniquement, encore une fois, dans le contexte très particulier de l'affaire Dreyfus, et sous l'influence majeure de Jaurès, qu'allait véritablement prendre forme, malgré la vive résistance initiale de Guesde, Vaillant et Lafargue (et, sur un autre plan, du mouvement anarcho-syndicaliste) le nouveau projet d'une *intégration définitive* du mouvement ouvrier socialiste dans le camp supposé politiquement homogène de la gauche « républicaine » et des « forces de progrès ».

Or, comme Rosa Luxembourg l'avait immédiatement compris (tout en approuvant sans ambiguïté, par ailleurs, l'appel courageux de Jaurès à intervenir en faveur du capitaine Dreyfus), il s'agissait là d'un projet dont les implications politiques ne pouvaient, à terme, que se révéler désastreuses.

Et afin de refroidir, au passage, l'enthousiasme républicain de Jaurès et de ses amis Millerand et Viviani devant la perspective d'une participation imminente des socialistes à un gouvernement de gauche, elle ajoute dans la foulée, cette précision aussi lucide que prophétique : « L'entrée des socialistes dans un gouvernement bourgeois n'est donc pas, comme on le croit, une conquête partielle de l'État par les socialistes, mais une conquête partielle du parti socialiste par l'État bourgeois ».

A constater le triste champ de ruine qui s'étend aujourd'hui sous nos yeux, on comprend alors mieux à quel point les sombres prédictions de Rosa étaient entièrement justifiées (à ceci près, bien sûr, qu'il y a déjà bien longtemps que la

conquête de la gauche par l'État bourgeois s'est révélée *totale*, et non plus seulement partielle).

Or, il ne fait aujourd'hui aucun doute que les catégories populaires – précisément parce qu'elles en sont toujours les premières victimes – ressentent déjà, de manière infiniment plus profonde que tous les sociologues de gauche réunis, les effets humainement désastreux de cette intégration dialectique toujours plus poussée entre l'économie, le politique et le culturel. A moins par conséquent que la gauche moderne ne parvienne à « *changer le peuple* », (...) il est donc grand temps pour elle de commencer à comprendre que si ce flamboyant « libéralisme culturel », qui est devenu aujourd'hui son dernier marqueur électoral et son ultime valeur refuge, suscite un tel rejet de la part des classes populaires, c'est aussi parce que ces dernières ont déjà souvent compris qu'il ne constituait que le corollaire « sociétal » *logique* du libéralisme économique de Milton Fridman et d'Emmanuel Macron. »

Extrait de « *Notre ennemi le Capital* » par Jean-Claude Michéa

Laurence, août 21

### ABONNEMENT:

**Abonnement pour 20 n°: 40 € TTC.  
Abonnement de soutien: 50 € TTC au moins.**

FORMULAIRE SUR: [www.uas-pelloutier.fr](http://www.uas-pelloutier.fr)  
[contact@anarcho-syndicalisme.org](mailto:contact@anarcho-syndicalisme.org)

\*\*\*\*\*

PAR COURRIER ET CHÈQUE:

adressé à:

L'ANARCHO-SYNDICALISTE  
**19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ**

libellé à l'ordre de:

ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND  
PELLOUTIER  
CCP: 9998 28B Nantes.

\*\*\*\*\*

PAR COURRIEL ET VIREMENT BANCAIRE:  
adressé à: [contact@anarcho-syndicalisme.org](mailto:contact@anarcho-syndicalisme.org)

virement à destination de:  
FR 74 2004 1010 1109 9982 8D03 218

# Au lendemain de la manif du 5 octobre : en finir avec le double langage à FO

La loi du 5 août 2021 mérite une grève, tout comme la contre-réforme de l'assurance chômage en application au 1<sup>er</sup> octobre, bien que retoquée par le Conseil d'État, et la question des retraites. C'est certain.

Les manifestants du 5 octobre 2021 étaient censés manifester surtout pour les retraites, le pouvoir d'achat et contre la contre-réforme de l'assurance chômage. Or si l'on veut une attaque frontale contre le gouvernement, qui la mérite bien, il faut exiger la condamnation et la suppression de cette loi, comme du décret du 2 décembre 2020. Et pour cause.

Cette loi a un premier effet : déplacer jusqu'au 15 novembre l'état d'urgence qui fait que la France est dirigée par un « Conseil de défense », lequel n'a aucune légitimité puisque l'article 15 qui fonde le Conseil dit qu'il faut que la France soit en guerre : ne jouons pas sur les mots, elle ne l'est pas ! On attend la dénonciation de ce Conseil pour qu'il soit supprimé : mais là, silence ! Avec cette loi, il s'agit de flicker toute la population à compter de l'âge de douze ans !

On y lit : « *Lorsqu'un agent public soumis à l'obligation prévue aux 10 et 20 du A du présent II ne présente pas les justificatifs, certificats ou résultats dont ces dispositions lui imposent la présentation et s'il ne choisit pas d'utiliser, avec l'accord de son employeur, des jours de congés, ce dernier lui notifie, par tout moyen, le jour même, la suspension de ses fonctions ou de son contrat de travail. Cette suspension, qui s'accompagne de l'interruption du versement de la rémunération, prend fin dès que l'agent.* »

Mais de quel droit, depuis quand la présentation d'un « pass » devient une faute professionnelle ; alors que ceci n'existe pas dans le contrat de travail. Cela dit, si l'exploitant lui-même ne contrôle pas, il est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 9000 €. La conservation de documents peut être punie « d'un an

d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende » (article 1, E). Du délire purement répressif, fabriqué de toutes pièces.

Les personnels de santé sont particulièrement visés par cette loi inique. Les moyens ne sont pas là, mais la répression continue (article 12). Que dire de l'article 14 : « *Lorsque l'employeur constate qu'un salarié ne peut plus exercer son activité en application du I du présent article, il l'informe sans délai des conséquences qu'emporte cette interdiction d'exercer sur son emploi ainsi que des moyens de régulariser sa situation. Le salarié qui fait l'objet d'une interdiction d'exercer peut utiliser, avec l'accord de son employeur, des jours de repos conventionnels ou des jours de congés payés. À défaut, son contrat de travail est suspendu.* »

Comme pour la loi du 23 mars 2020 contre le Code du travail, il n'y a aucun rapport avec la lutte contre la pandémie. Ce qui compte c'est d'introduire la possibilité, sur ce prétexte non intégré dans le contrat de travail ni dans le Code du travail, de suspendre le contrat de travail. Ce clivage de classe, où tout est bon pour liquider le droit social tout en abreuvant les prétendus « premiers de cordée » de privilèges, est insupportable. À quoi rime cette politique insultante pour les soignants, dont plusieurs sont morts du Covid dans l'exercice de leur métier. Sinon que la seule chose qui importe, pour le gouvernement, c'est la casse sociale et la destruction du droit social et des libertés pour un régime inégalitaire et autoritaire.

Faut-il rappeler que les ordonnances Macron de 2017 doivent toujours être combattues pour leur antisyndicalisme primaire et leur pratique antidémocratique, toujours condamnée par FO, avec Bothereau et Bergeron.

Donc ce 5 octobre, et suivant la CGT sur son site : « *plus de 160 000 manifestants dans toute la France disaient hier leur mécontentement face aux choix du gouvernement* ». Ce avec deux

cents rassemblements. Le ministère de l'Intérieur dit 85 400, chiffre précis jusqu'au ridicule. Nous étions 25 000 à Paris. Selon Ouest France, si les manifestants étaient là, il s'est agi d'« *une grève peu suivie. La grève a été peu suivie dans les transports, avec un trafic "normal" pour les TGV, et "quasi normal" pour les TER, sauf en Normandie où il sera "perturbé".* »

C'est la question : journée d'action ou grève interprofessionnelle ? Manifestement le côté « journée d'action » l'a emporté ce 5 octobre. C'est un premier problème. FO a toujours été contre les journées « saute-mouton » qui usent les militants, sans créer le rapport de force.

Ce qui est intenable, à FO, c'est de vouloir se positionner contre le gouvernement Macron après avoir pactisé avec lui : en signant la décote à 64 ans, ou en signant le Ségur de la Santé sans demander la cessation immédiate, comme préalable, de la gestion à flux tendus de la Santé.

Alors que dire, lorsque la Commission Exécutive Confédérale du 9 septembre dernier, à l'unanimité, déclare : « *FO s'oppose à cet égard aux fermetures de lits et de services et dénonce le manque de moyens et d'effectifs dans les hôpitaux et les services de santé.* »

Fort bien, mais, manque de chance, pour éviter ces fermetures et manque de moyens, il ne fallait pas signer le Ségur !

À cet égard, un hebdomadaire renommé, Informations Ouvrières n° 674, fait justement le lien entre la loi du 5 août 2021 et la casse à l'hôpital qui continue impunément: 300 suppressions de lits à l'hôpital Beaujon et 20000 hospitaliers suspendus sans salaires...

Que dire de la retraite ? Dans son tract, distribué dans la manif parisienne, le 5 octobre, l'Union Régionale Ile de France Force-Ouvrière, l'URIF FO, déclare : « ***tout le monde se prend les 64 ans en pleine tête, que l'on soit du public ou du privé, comme ce dernier a pris...le calcul de la retraite sur les 25 meilleures années au lieu des 10.*** » Excellente analyse, sauf qu'il y a un hic : FO, en mai 2019, avec Veyrier, a signé la décote à 64 ans. On se la prend, et c'est la faute des dirigeants de la CFDT et de FO, signataires.

Un double langage est impossible. Cela ne peut pas durer. Les militants partiront (cela a déjà commencé) et FO perdra, avec son honneur, d'être le syndicat de la Charte d'Amiens, son identité, pour rejoindre le caniveau du corporatisme. D'où le caractère irrecevable de l'éditorial du 6 octobre, où Veyrier écrit :

***« Sur les retraites, la petite musique du recul de l'âge de départ revient, sans complexe. Le Premier ministre, qui portait le projet du système universel par points, visant 65, 66 et même 67 ans ! De ce point de vue, il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir que la réforme systémique est une réforme paramétrique. Nous, FO, ne sommes pas dupes et n'entendons duper personne. »***

Faisant cela, Veyrier entend bien duper les militants, puisque la décote à 64 ans, c'est lui qui l'a signée. On ne peut pas être le signataire de la décote et, « en même temps », prétendre qu'on est contre. C'est prendre les militants pour des imbéciles amnésiques. Cela peut jouer pour des carriéristes d'appareil, mais pour les travailleurs, cela ne marche jamais.

C'est pourquoi, Veyrier ayant annoncé sa candidature, les militants qui sont contre la décote comme la gestion à flux tendu des services publics ne peuvent pas, « en même temps », soutenir le signataire de la décote à 64 ans au poste de secrétaire général. Il faut présenter l'alternative, le retour à la Charte d'Amiens, avec son candidat face à celui de la décote. Le temps est compté. Mais faire alliance avec Veyrier tout en dénonçant son orientation, c'est plus que faire le grand écart, c'est conduire FO à la trahison de sa raison d'être historique et de son mandat. Nous avons failli connaître ça avec une candidature, il y a 25 ans, contre Blondel. Cela n'a pas marché. Comme le dit le tract de l'URIF, au soir du 5 octobre « *pas de nouvelles journées "saute-mouton"*. Mais bien l'organisation de la grève, comme en 1995, et, au-delà, poser le candidat de l'alternative, à la tête de la Confédération, pour stopper le double langage et rétablir la vérité des luttes et des revendications. Redevenir "rebelles" dans sa parole comme dans sa pratique.

Gérard da Silva  
6 octobre 2021

## Les bouffes-gamelles

Avec cette crise sanitaire et cette obligation vaccinale imposée aux professionnels de santé (soignants, pompiers, éducateurs, etc, ...) et l'obligation de présenter un « pass-sanitaire » aux salariés qui travaillent dans la restauration, la culture, le sport, etc, ... ; j'ai pu constater à quel point le syndicalisme a pris du plomb dans l'aile et à quel point les centrales syndicales sont considérées, par de nombreux salariés, comme des complices du pouvoir.

Triste d'entendre et de voir ce terrible constat d'échec, mais en même temps je les comprends. Quand on constate, en ce moment, comment certains syndicats et certaines unions départementales brillent par leurs absences ; ou parfois on voit certains « déchargés » à 100% faire une brève apparition lors d'un rassemblement pour parader devant la presse alors que l'heure est grave.

Sans compter sur le secrétaire général de Force-Ouvrière qui parle dans les médias de pédagogie pour que les salariés qui se retrouvent dans cet invraisemblable chantage à l'emploi se fassent vacciner !!!

C'est du syndicalisme ça ???

Il a le mandat de qui, Yves Veyrier, pour dire ça ???

Ah, c'est vrai, que dire ce genre de connerie va aider les salariés à s'organiser pour combattre ces mesures liberticides totalement inédites !

Le chantage à l'emploi, le secret médical qui vole en éclat, ça n'a pas l'air de le gêner.

Encore une fois notre belle organisation syndicale issue de la charte d'Amiens est encore une fois de plus salie par ce pseudo secrétaire général.

Pourtant encore une fois les salariés, les soignants que nous avons soutenus avec mon syndicat de base qui

n'a rien à voir avec le secteur de la santé, cherchent à s'organiser.

Comme leurs syndicats sont quasi inexistantes, ils s'organisent par leurs propres moyens en créant des groupes sur les réseaux sociaux.

Avec notre syndicat de base nous les avons accompagnés pour interpellier les élus lors d'un conseil municipal, nous les avons soutenus devant le tribunal administratif lorsqu'ils ont tenté par leur propre moyen de casser la décision de suspendre leurs contrats de travail, nous étions, encore là, à leurs cotés pour interpellier l'Agence Régionale de Santé pour qu'ils puissent avoir un interlocuteur pour faire remonter leurs revendications.

Nous avons même créé une cagnotte pour soutenir ces soignants injustement suspendus pour qu'ils puissent payer leurs factures, nourrir leurs gamins.

Est-ce notre mandat ? Bien sûr que oui, nous sommes des agents, des salariés, nous ne pouvons pas accepter ce qui se passe. Oui, nous sommes de la fonction publique territoriale mais nous ne sommes pas un syndicat catégoriel, la société n'est pas enfermée dans des catégories, nous sommes la masse laborieuse et nous nous devons de soutenir les intérêts matériels et moraux des salariés, c'est ça, pour nous le syndicalisme.

Tous les syndicats devraient refuser d'accepter ce que nos anciens trouveraient inacceptable. Nous devrions être tous là pour les soutenir, les aider à s'organiser !!!

- Retrouvons notre combativité ;
- Arrêtons d'être des syndicats de salon enfermés dans un « dialogue social » de façade ;
- Revenons aux bases du syndicalisme de luttes, d'actions ;
- Retrouvons nos valeurs et organisons-nous pour faire que les salariés, les agents s'emparent de nos syndicats pour faire dégager tous ces « bouffes-gamelles » qui ne respectent pas leurs mandats et qui se foutent totalement de la charte d'Amiens.

Fred, le 13 octobre

\*\*\*\*\*

## Histoire (d'en rire) de France

- France-Compétence :** Édulcorant de la formation professionnelle.
- France-Connexion :** Fossé informatique entre les usagers et le Service Public.
- France-Service :** Déliaquescence du Service Public.
- France-Boissons :** Limonadier au service du public ???
- Au service de la France :** Parodie franchouillarde des services secrets pendant la guerre d'Algérie.

♪ ♪ ♪ ... Ne m'appellez plus jamais France ... ♪ ♪ ♪

# La grève contre le gouvernement de la réaction antisociale et liberticide

La vaccination est une pratique sanitaire.

Le « pass » ne l'est pas.

Dès le début de la pandémie, le gouvernement Macron y a vu un effet d'aubaine pour mettre en place des mesures liberticides de contrôle policier et des mesures antisociales de destruction du Code du travail.

La loi du 23 mars 2020, dont l'intitulé portait sur la lutte contre le coronavirus, ne proposait aucune mesure sanitaire, mais, en revanche, remettait en cause deux piliers du Code du travail : la prise de congés payés et la durée hebdomadaire du travail. Aucun rapport avec la lutte contre un virus.

À ce jour, nous attendons un communiqué commun des organisations syndicales de salariés pour exiger l'abrogation de cette loi. Et pourtant le 19 mars 2020, les mêmes directions syndicales avaient trouvé le moyen de faire acte d'allégeance devant ce gouvernement à la botte des 1 % les plus riches, en signant avec le Medef, un texte « d'union sacrée ».

À ce jour cette signature aberrante n'a pas été dénoncée. Aussi le gouvernement Macron continue la casse, à commencer sa politique en faveur des 1 % les plus riches, dont les revenus ont augmenté de 30 % l'an passé. Et, dans le même temps, il baisse les revenus des plus précaires, avec sa contre-réforme de l'assurance chômage, qui va se traduire, à coup sûr, par une baisse entre 17 et 40 % de l'allocation pour près de deux millions de personnes.

Et l'on attend toujours un communiqué intersyndical commun pour dénoncer cette politique de classe provocatrice. A fortiori, on attend toujours le mot d'ordre de grève et l'organisation de cette grève contre cette politique de casse sociale et des libertés fondamentales.

Car il ne sert à rien de se référer à la grève générale interprofessionnelle, si ce n'est pas, dès l'automne, pour l'organiser. Ce n'est pas une formule toute faite, la grève, c'est une pratique : c'est une organisation syndicale fonctionnant

démocratiquement pour organiser la grève. Il est douteux que certains s'en contentent comme d'une formule magique pour se donner bonne conscience. Et, dans la pratique réelle, on signe le Ségur et l'accord sur le télétravail avec la CFDT, pour le plus grand plaisir du patronat (le Medef s'en est félicité) et du gouvernement.

La loi du 5 août 2021 mérite une grève, tout comme la contre-réforme de l'assurance chômage en application au 1er octobre, bien que retoquée par le Conseil d'État. Pour s'en prendre au peuple, Macron et sa bande passent en force, comme les commis du capital aux ordres qu'ils sont.

C'est pourquoi il ne fallait rien signer et il ne faut rien signer avec ce gouvernement.

C'est pourquoi le fait, pour FO, d'avoir signé le Ségur se révèle catastrophique, car il a permis de continuer les flux tendus et maintenant de flinguer les soignants. Idem pour le télétravail.

La grève générale, ce n'est pas une formule magique pour se faire plaisir. C'est l'organisation syndicale en marche. En marche vers la grève, dans les semaines qui viennent, contre le gouvernement de l'ordre policier et de la réaction.

Gérard Da Silva

le 23 septembre 21

## «L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

Ass. des Groupes Fernand Pelloutier  
Korn an Tan - 640 rt de Lezeret  
29810 PLOUMOGUER

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT

Directeur de publication: Marc HÉBERT

N° SIREN 890 475 460

CPPAP: 1125 P 11527

ISSN: 0398-6829

publicimo : codico 04384049 D.T.PR N°  
029/21/085-AN

Imprimerie spéciale de l'ass. Groupes Fernand  
Pelloutier

Dépôt légal: Bibliothèque nationale de France

Sites : <https://anarcho-syndicalisme.org>

[www.uas-pelloutier.fr](http://www.uas-pelloutier.fr)

Contacts:

[contact@anarcho-syndicalisme.org](mailto:contact@anarcho-syndicalisme.org)

[contact@uas.com](mailto:contact@uas.com)

[uas.pelloutier@laposte.net](mailto:uas.pelloutier@laposte.net)

# Délation, lâcheté, ... « On en a gros ! »

## Il était une fois un pari insensé ...

Le pari que les travailleurs organisent eux-mêmes leur protection en cas de coups durs, de maladies, d'accidents ; la garantie de la protection des enfants, des femmes enceintes et des personnes âgées. En un mot la protection des plus démunis et des plus fragiles ... un défi lancé aux profiteurs et à leur cupidité.

La Sécurité Sociale est instaurée dans un pays exsangue, ravagé par cinq années de guerre.

Aujourd'hui dans ce chaos de l'économie libérale, que devient la Sécurité Sociale ?

Elle est abandonnée par ceux-là même qui la mirent au monde dans un silence assourdissant. Les organisations syndicales abandonnent « notre » Sécurité Sociale, en 2018, à l'infamie de la solidarité avec les finances de l'État. Sa source de financement, par les cotisations, se tarit au profit du patronat. Les cotisations salariales et patronales, en langage syndical, ne sont pas des « charges ».

Mais honte absolue, elle est contrainte à pratiquer la délation de ceux pour qui elle a été créée. La Sécurité Sociale organise la dénonciation des positifs aux tests du Covid. Le Contact-tracing, c'est plus chic en anglais !

Si vous avez bu un café avec votre voisin, reconnu positif aux tests qui font florès, vous serez condamnés à ne plus travailler et à percevoir des indemnités journalières par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, CPAM. Vous n'êtes pas malades, le voisin non plus du reste, mais vous devez rester enfermés chez vous. Pour cette période de quarantaine, vous ne percevrez que la moitié de votre salaire, parce que beaucoup de travailleurs n'ont pas droit à une prévoyance. Surtout les plus précaires, pour un peu que la famille entière ait bu un café chez le voisin, c'est la misère qui s'abat sur le foyer, et celui du voisin !

Et pour comble la CPAM, pourra vous faire l'aumône de quelques Euro, dans le cadre de sa commission d'actions sanitaire et sociale.

La délation n'est pas, semble-t-il, un moyen de prophylaxie.

Elle va plus loin, elle dénonce les médecins qui ne se sont pas fait vacciner. Comment peut-elle le

savoir, diront certains ? Mais tout simplement en utilisant ses propres données.

Où est le secret médical que nous avons obtenu pour les individus reconnus séro-positifs au VIH ?

Certains répondront, c'est dans l'intérêt général ! Là tout est dit !

Tous les grands massacres de l'histoire de l'humanité commencent avec cette harangue prononcée sur l'incontournable intérêt général !

Et c'est dans ce même intérêt général, que les salariés qui refusent l'obligation vaccinale se voient traités comme des parias et effacés du monde du travail, par la suspension de leur contrat de travail et de tout ce qui s'y rattache, protection sociale, cotisations retraite, etc, ... !

Non seulement le monde du travail vient occuper le domicile familial par le télétravail, mais il définit nos choix individuels, que sont nos représentations intimes, nos conceptions de la vie, comme le fait de se faire vacciner.

Les insoumis comme Louis Lecoin, refusaient de tuer leurs semblables, certains furent fusillés pour « l'exemple » – un mot de la même famille que « intérêt général » – C'est exactement la même détermination qui anime ceux qui refusent la vaccination, une conception individuelle de la vie et de la liberté.

Alors là, j'entends, ma liberté s'arrête à celle du voisin ... et les nains de jardin seront bien gardés !

La liberté des autres étend la mienne à l'infini. Le combat pour le choix individuel de la vaccination élargit le champ collectif de toutes les libertés.

L'État d'urgence et son corollaire sanitaire, continuent, .... six ans déjà ! Une succession d'absurdités, masque, pas de masque, attestation d'auto-autorisation, traçage avec l'application téléphonique « TousAntiCovid », passe sanitaire, auto-incarcération, menaces, amendes, etc, ...

C'est comme ça que s'installe dans nos têtes un état totalitaire, par petites doses instillées doucement mais sûrement.

Aux interdictions s'ajoutent le manque de soins, la diminution-des médecins, la réduction du nombre de lit d'hôpitaux, l'obligation de la complémentaire santé, etc, ...

Ce n'est plus : « cotiser selon ses moyens, être soigné selon ses besoins » mais « être soigné

selon ses moyens », et prochainement « selon son niveau de reconnaissance sociétale ». Ce gouvernement, au service du capitalisme européen, admirateur de la Chine, semble vouloir installer le « crédit social » à la chinoise, avec une pseudo Sécurité Sociale « au mérite » ou à l'intérêt « sociétal ».

La première guerre mondiale est le champ d'un grand massacre de travailleurs au profit des usines d'armement, donc du capitalisme.

La deuxième guerre mondiale (ce n'est plus la seconde), accélère le processus en y ajoutant des camps d'extermination des individus.

La troisième, disséminée partout dans le monde, investit dans la terreur par la maladie et enrichit l'industrie pharmaceutique.

Face à la perversité du capitalisme, nous sommes nombreux et inventifs.

Discrimination, exclusion, humiliation !

Nous exigeons réparation !

Grève totale !

Christine  
2 octobre

\*\*\*\*\*

## Bac 2021 : un sujet controversé en SES \*

**« A l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel. »**

Non, ce n'est pas une blague.

Vous trouverez ce sujet joint d'un document sur le site internet officiel : Sujet de baccalauréat spécialité SES Métropole candidats libres du 7 juin 2021, sujet A, partie 3 ; le document en question étant un graphique qui montre un vague lien entre la « rigidité » de la législation du travail et le taux de chômage, issu d'un sondage auprès de chefs d'entreprises.

Rien que la phrase « Vous montrerez que ... » va à l'encontre de toute recherche intellectuelle honnête.

Par principe déontologique, l'éducation doit mener à un esprit critique et des choix fondés sur des analyses et jugements étayés sur le sujet. Mais dans cet examen, la réponse étant téléguidée par la formulation de la question, toute recherche argumentée sur ce qu'est en réalité, de fait, la flexibilisation du marché du travail ou le chômage structurel, ne peut-elle être considérée hors sujet ?

Car il s'agit pour les candidats de s'appuyer sur un document de sondage d'opinion de chefs d'entreprises valant document d'autorité, et non sur la réalité.

Pourtant, la flexibilité du marché du travail correspond à la faculté d'adaptation du travail dans le processus de production pour « s'ajuster » aux variations de l'activité économique. Il en découle de fait le remplacement des CDI en CDD, les temps partiels imposés, les licenciements, la sous-traitance etc... pour répondre à la concurrence.

Il en découle aussi la priorité des contrats de travail au niveau de l'entreprise à la place du niveau national, des conventions collectives, dite inversion de la hiérarchie des normes.

Depuis trente ans, au moins, que l'on détruit le code du travail au nom de l'emploi, les résultats sont manifestement négatifs le chômage ne faisant qu'augmenter.

Beaucoup de professeurs d'économie jugent ce sujet politiquement et scientifiquement contestable. On peut trouver leurs nombreux commentaires sur le site « Le café pédagogique : un sujet controversé en SES ».

Est-il acceptable qu'un sujet si orienté se produise au sein de l'éducation nationale ?

La propagande capitaliste peut-elle s'insérer jusque dans les sujets du bac, examen tellement important pour l'avenir professionnel des jeunes ?

Un tel endoctrinement à la politique du moment n'est-il pas scandaleux ?

Manifestement, on touche le fond !

\*Baccalauréat en sciences économiques et sociales

Laurence.

# Congrès de l'Union Départementale du Finistère

**Le congrès de l'UD FO 29 du 1er octobre 2021 a permis de mesurer l'ampleur de la destruction de l'Union Départementale par son secrétaire général par intérim sortant, Jacques ARNAL.**

Le congrès de l'UD FO 29 s'est déroulé le 1er octobre 2021 sous la présidence de Frédéric Souillot qui représentait Yves Verrier, et en présence des représentants des fédérations de la métallurgie et de la FGTA et des UD de la Marne (Sylvie Szeferowicz) et de la Sarthe (Sylvie Goulet) . Aucune UD de Bretagne n'était invitée.

Ce congrès s'est déroulé dans un climat de grande tension.

Le précédent congrès s'était déroulé le 9 juin 2017 et avait été suivi de l'élection de Nadine Hourmant au poste de Secrétaire Générale.

Suite à une grève du personnel, les 9, 10 et 11 avril 2019, due à l'attitude agressive de certains membres du bureau, dont Nadine Hourmant, à leur égard, celui-ci a été démis de ses fonctions par la commission exécutive, le 11 avril et un nouveau bureau a été élu avec Éliane Le Gall au poste de Secrétaire Générale. Celle-ci a démissionné par courrier du 25 janvier 2020 en raison du refus de l'ARS de prendre en charge son détachement syndical.

Jacques Arnal a été élu au poste de Secrétaire Général le 24 février 2020.

Dés son élection, il a œuvré pour mettre à l'écart l'ancien secrétaire général jusqu'en 2017, Marc Hébert : sous prétexte de harcèlement sexuel sur le personnel (qui n'avait jamais été évoqué jusque là mais l'accusation est dans « l'air du temps » et l'une des salariées, féministe « style Alice Coffin », avait trouvé là un motif de croisade), il lui interdit l'accès aux locaux. Il exclut l'AFOC dont Marc Hébert était président puis l'Union des retraités dont il est membre.

Ces 2 associations ne peuvent plus avoir accès aux locaux.

Il exclut également tous les militants proches du mouvement anarcho-syndicaliste .

Il transforme les locaux de l'UD en camp retranché : porte verrouillée, accès interdit.

Comme Marc Hébert conteste son éviction, Jacques Arnal et certains membres du bureau font pression sur

les salariées de l'UD pour qu'elles déposent plainte contre lui pour harcèlement sexuel.

Des salariées déposent plainte au mois d'octobre 2020. Suite à ces dépôts de plainte, Jacques Arnal et les mêmes membres de son bureau vont se montrer particulièrement agressifs envers les salariées. Les arrêts maladie se multiplient. La question est évoquée à une réunion de bureau qui aboutit au départ de 2 membres du bureau.

En réponse, Jacques Arnal et le bureau prononcent la dissolution de l'Union Locale FO de Brest ( ils n'en ont pas le pouvoir). La caisse de solidarité de l'UL disparaît !

Les syndicats qui soutiennent les salariées n'ont plus droit de cité à l'UD.

Beaucoup de syndicats, écœurés par ces pratiques, ne viennent plus à l'UD. Des adhérents, lassés de ne pas recevoir de réponse à leur demande, rendent leur carte. Début 2021, après des mois de violences psychologiques, un accident du travail et un droit de retrait, toutes les salariées (5) sont en arrêt maladie.

Dans le même temps, le seul salarié masculin se voit promu responsable du personnel.

L'interpellation de la confédération restant sans résultat, début février 21, 2 salariées portent le problème sur la place publique.

Au mois d'avril, une première salariée est licenciée pour faute grave.

Les mois suivants, les 5 salariées voient leur contrat de travail rompu. 2 pour « inaptitude à tous postes dans l'entreprise », 3 dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

Jacques Arnal et son bureau sont alors très isolés : Par leur attitude autoritaire et les exclusions, les ruptures de contrats des salariées, l'absence de tout travail syndical, ils se sont mis beaucoup de syndicats à dos. Le bureau ne comprend plus que 6 membres au lieu des 9 prévus par les statuts.

Dès le mois d'avril 21, à l'initiative de la confédération, il se rapproche de Nadine Hourmant et de son équipe. C'est dans ce contexte que s'est déroulé le Congrès du 1er octobre.

Le rapport d'activité n'avait été communiqué que 15 jours avant le congrès.

Ce n'était d'ailleurs pas un rapport d'activité mais un pamphlet pour reprendre les termes d'un congressiste.

L'ordre du jour, 4 jours avant le congrès.

La liste des candidats à la CE, le matin du congrès .

L'assistance était faible : 48 participants (sans les invités) représentant 26 syndicats, mais le représentant de l'un des plus gros syndicats du département s'est vu interdire l'accès au congrès (avec l'aval de F. Souillot et appel à la police) au motif que ce syndicat n'aurait pas retourné les documents d'inscription. Difficile à croire dans la mesure où son secrétaire présentait sa candidature à la CE et a été élu !

Alors que le total des timbres placés ouvre droit à plus de 240 voix, il y avait moins de 100 voix représentées. Le rapport d'activité oral de Jacques Arnal a été du « Jacques Arnal » : un exercice de manipulation avec les ficelles habituelles :

– Le bureau et son Secrétaire Général sont des victimes mais ils se sont montrés héroïques !

– Il a fait face grâce aux enseignements délivrés par un ancien : en l'occurrence, son grand-père,

– Il multiplie les accusations d'agressions tous azimuts mais sans préciser l'auteur de celles-ci si bien que la suspicion pèse sur tous ceux qui ne sont pas d'accord avec l'attitude du bureau.

– Il réécrit l'histoire : Par exemple, il reproche à une salariée de l'UD d'avoir été élue à la tête de l'UL de BREST alors que c'est lui qui présidait l'assemblée générale au cours de laquelle cette salariée a été élue avec son soutien. Lors de ladite assemblée générale, je m'étais personnellement élevée contre cette élection, il m'avait ridiculisée au prétexte que je m'opposai à ce qu'une salariée prenne des responsabilités dans le syndicat. Ou encore, il louange Nadine Hourmant qu'il avait tant critiqué par le passé.

– Il déforme des incidents bénins pour en faire des actes d'agression : par exemple : le SNUDI-FO (syndicat national unifié des directeurs, des instituteurs, des professeurs des écoles, PsyEN et AESH Force-Ouvrière), a tenu une réunion dans les locaux récemment.

À entendre Jacques Arnal, lors de la pause-repas des salariés, des individus se sont introduits dans les locaux et ont saccagé la cage d'escalier. Mais pour reprendre sa phrase favorite « Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit », il ne dit pas que ce sont les adhérents du SNUDI qui ont vandalisé les locaux mais il le laisse entendre ! Que s'est-il passé dans la réalité : un luminaire du couloir mal fixé dans le mur s'est décroché et est tombé, sans autre conséquence !

Quatre interventions ont suivi le rapport d'activité : Nadine Hourmand a fait son intervention sur un ton revanchard et a annoncé qu'elle ne se présentait pas au poste de Secrétaire Générale parce que la Confédération ne voulait pas donner de garantie sur la prise en charge des conséquences des affaires prud'hommes engagées par les 3 salariées licenciées.

Les 3 autres intervenants ont regretté l'absence de démocratie syndicale, le non-respect des statuts, l'absence de visibilité de FO dans le département si ce n'est dans des articles de presse aux effets dévastateurs, l'absence de travail syndical.

Le rapport financier lu par Laurent Delattre du cabinet SYNCEA a souligné que le pourcentage des timbres encaissés (33%) et des recettes prud'hommes (25%) permettait à l'UD de bénéficier « *d'une certaine indépendance par rapport aux subventions ... indépendance supérieure à celle des autres organisations syndicales* ».

Ni le rapport d'activité ni le rapport financier n'ont été soumis aux votes !

Sylvie Goulet a pris la parole pour les invités. Elle a souligné l'impérieuse nécessité de respecter les statuts. Un comble dans un UD dirigée par un formateur du CFMS !

C'est Catherine Creach qui a été élue Secrétaire Générale d'un bureau composé d'anciens du bureau de Nadine Hourmand et de Jacques Arnal.

Elle s'est montrée bien discrète tout au long de ce congrès !

Dans son allocution, Frédéric Souillot a « *remercié, au nom de la confédération tous et toutes les camarades qui ont contribué à la remise sur les rails du vrai syndicalisme libre et indépendant* » et a remis à Jacques Arnal la médaille de la confédération.

Un chiffre est révélateur du résultat de ce travail de remise au pas de l'UD FO 29 : Alors que la commission exécutive doit comporter 39 membres, il n'y avait que 29 candidats !

Marie-Louise PICHON

\*\*\*\*\*

## Contre toute volonté despotique, préservons la liberté d'information de FranceSoir.

Alain Juillet ancien patron de la DGSE, Direction Générale de la Sécurité Extérieure, analysait les conséquences dans le monde des vaccins contre la COVID-19 sous l'angle des conséquences géopolitiques et de l'(im)puissance du nouvel ordre mondial. En aucun cas il ne saurait être catalogué par le pouvoir politique de COMLOTISME, lui homme clé au service de la France, chargé de défendre les intérêts économiques de notre pays. Néanmoins c'est avec lucidité qu'il fait la liaison que des traitements forts peu onéreux (l'hydroxychloroquine, l'ivermectine) depuis des dizaines d'années ont contribué à soigner les citoyens dans le monde, et que l'accès à la santé ne saurait se réduire à une couleur de peau. Il dénonce le lien entre les conflits d'intérêts des laboratoires et le prix faramineux des prétendues vaccins et la complaisance des politiques.

Le poids économique que les multinationales représentent, a toujours été de dicter leurs volontés aux gouvernements dans le monde.

Mais, même les multinationales doivent rendre des comptes devant la justice...

À titre d'exemple :

*L'Afrique, cobaye de Big Pharma. Attirés par la faiblesse des coûts et des contrôles, les laboratoires pharmaceutiques testent leurs produits en Afrique, au mépris de la sécurité des patients (Le Monde diplomatique, juin 2005)*

*Le Bextra avait été retiré du marché en 2005, en raison d'inquiétudes sur ses effets secondaires, particulièrement cardiaques. Selon les plaignants, Pfizer « a fait la promotion du Bextra pour plusieurs usages et dosages que la FDA (l'autorité sanitaire, ndr) avait refusé de valider en raison de doutes sur les risques » associés à cet anti-inflammatoire.*

*Pfizer était également poursuivi pour pratiques commerciales abusives concernant trois autres traitements : le Zyvox (infections bactériennes), le Geodon (troubles bipolaires et schizophrénie) et le Lyrica (troubles nerveux). Pfizer est poursuivi pour des essais thérapeutiques dans l'état de Kano, sans avoir obtenu les accords nécessaires des autorités régulatrices du Nigéria.*

Pfizer est condamné à payer 2,3 milliards en Afrique pour des essais thérapeutiques.

Mais l'industrie Big Pharma ne s'avoue pas vaincue et tente d'imposer ses vues sur les réseaux sociaux.

Aujourd'hui Google au travers de sa filiale YouTube en tant qu'hébergeur impose une ligne éditoriale sur sa plateforme à FranceSoir et n'hésite pas à interdire un accès de diffusion.

*Depuis octobre 2020, la plateforme de vidéos détenue par Google affirme avoir supprimé plus de 130.00 vidéos, pour « violation des règlements de YouTube en matière de vaccins COVID-19 ». Il y a un an, alors que les vaccins contre la Covid-19 étaient attendus comme une clef majeure pour venir à bout de la pandémie, YouTube avait en effet décidé d'interdire les vidéos comprenant des informations contraires au consensus des autorités sanitaires ou de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).*

Alors que FranceSoir, fidèle à son histoire s'implique à rechercher pour l'information de tous les lecteurs une analyse pertinente et contradictoire sans aucun parti pris mais pour une recherche de la vérité, l'organe de presse se retrouve sanctionné pour ne pas respecter un consensus que certaines autorités veulent imposer à coup de mesures liberticides. La liberté d'information et d'investigation dont peut se prévaloir FranceSoir doit nous amener à nous positionner pour la liberté d'informer.

Est-il normal que les moyens d'informations soient la propriété de milliardaires et que dans le même temps, le gouvernement Castex et Macron imposent une commission chargée par Gérald Bronner d'éradiquer toute opinion contraire au message du gouvernement sur la désinformation et le complotisme (vaccination) ? Un membre de cette commission le professeur Guy Vallancien vient tout juste d'être sanctionné par l'Ordre des médecins d'un blâme pour manquement au principe de moralité, après la réalisation d'un certificat mensongé, a récemment révélé Marianne. L'Ordre estime que « l'acte est » de nature à déconsidérer la profession .

Cité dans l'affaire du charnier Paris-Descartes, l'homme n'est ni plus ni moins que l'ancien directeur (2004-2014) du Centre du Don des Corps (CDC) de l'université de médecine René-Descartes à Paris. Dans une enquête parue à l'automne 2019, L'EXPRESS avait révélé comment des milliers de corps légués pour recherches à la science avaient été laissés à l'abandon, en plein cœur de Paris, certains faisant même l'objet de divers trafics.

Guy Vallancien de par sa société anonyme, l'école européenne de chirurgie, créée en 2001 au sein de l'université revendait des corps notamment aux industriels pour leurs propres tests, comme des crash-tests automobiles. Guy Vallancien lui-même, reconnaissait également du trafic »entre préparateurs et chirurgiens. Oui, il y avait du trafic. Les préparateurs revendaient des pièces le samedi matin à des chirurgiens, qui les emportaient. Tout s'achetait.

La clémence de l'Ordre peut surprendre quand on sait que certains médecins se retrouvent condamner pour avoir soigné des patients à l'aide de l'ivermectine et de l'hydroxychloroquine et ne peuvent plus exercer. Aujourd'hui plus de 300 000 soignants, pompiers, ambulanciers sont interdits de travailler sans que l'Ordre s'en émeuve.

On ne peut que souhaiter à Mr Bronner qui a défendu contre vent et marée son professeur devenu démissionnaire et pour cause, beaucoup d'investissement car les sujets ne manquent pas sur la désinformation et le complotisme dans les plus hautes sphères de l'État.

Les mensonges du Président Macron sur la gestion de la prétendue pandémie (les masques, la fermeture de lits...) Madame Buzin qui avait avoué qu'elle avait menti, l'affaire Benalla, le dossier Areva qui n'avance pas et n'oublions pas la protection que nous avons par rapport au nuage de Tchernobyl à nos frontières... Bien sûr la liste n'est pas définitive.

Il va falloir embaucher dans la justice pour juger tous les égarements de l'appareil d'État et de ses complices...

En clair, Gérald Bronner a sa feuille de route pour contrer toutes opinions qui va à l'encontre des intérêts de l'industrie pharmaceutique.

Interdire la diffusion des études prouvant la véracité des traitements précoces qui mettent à mal la vaccination obligatoire, c'est nous faire devenir (ce qui est déjà le cas pour beaucoup) esclave de la propagande officielle gouvernementale dicté par les intérêts de l'industrie pharmaceutique.

Comment pourra-t-on avoir dans ces conditions accès à une véritable information ? Il est du rôle des organisations syndicales (pour ce qu'il en reste) d'être du côté des victimes de l'industrie pharmaceutique.

La liberté de pensée et d'information est un droit, ne pas la défendre c'est accepter que la société ne soit pas informée, donc ne puisse s'organiser.

La liberté ne se négocie pas, défendons le droit de savoir et de décider nous-mêmes.

Bien que je sois au chômage, je vais donner 20 euros par mois à FranceSoir pour l'aider financièrement dans son devoir d'informations honnêtes et non tronquées.

Et vous que feriez-vous dans cette situation ?

Le 10 octobre  
Patrick

\*\*\*\*\*

## Que faire ici et maintenant

Voici un petit livre qui m'a fortement impressionnée : « Ils nous ont dit : Vous êtes fous! » Entretien avec mon héros Maurice Kriegel-Valrimont de François Ruffin – Fakir Éditions 2013, 6€

Avant toutes levées de boucliers, je déclare n'avoir aucune accointance avec l'auteur, F Ruffin. C'est Maurice Kriegel-Valrimont qui m'importe. C'est l'individu, le syndicaliste et le résistant ; « syndicaliste » devrait être synonyme de « résistant ».

Valrimont responsable de la zone sud, Vaillant de la zone nord et Villon représentant le CNR, comité national de la résistance, tous trois sont membres du COMIDAC, comité militaire d'actions, créé en février 1944, devenant COMAC en mai 44.

Dans ce livre, j'ai trouvé des similitudes entre notre situation actuelle, travailleurs et syndicalistes, et celle des français pendant l'occupation par les nazis. Deux leçons à en tirer :

- ✓ Tout mouvement de résistance ne doit avoir aucune confiance dans une hiérarchie autoritaire des politiques.
- ✓ Quelque soit le niveau de désespérance, nous devons continuer le combat malgré l'horizon bouché.

Aujourd'hui, il est de bon ton dans les « milieux autorisés » – pour reprendre une expression chère à Coluche – de déclarer, avec un certain dédain, que les français ne comprennent rien, que les travailleurs sont résignés, qu'ils ont toujours une pelouse à tondre le jour de la manifestation, etc, ... Alors qu'en

matière de soumission, les centrales syndicales sont passées maître.

« ...

**M. K.-V.** : ... La question vient, normalement, on dit : « Mais les Résistants, c'était une petite minorité au début. Ah, ah, qu'est-ce que ça veut dire ? Quand vous prenez les années 40, 41, les gens plantent des petits drapeaux sur les planisphères ou les mappemondes : les allemands vont jusqu'au fin fond de la Russie, même les Italiens occupent l'Afrique, les Japonais occupent pratiquement toute l'Asie, etc, .. les autres avancent partout. Alors, vous allez dire à votre voisin : « va sur les Champs-Élysées détruire la formation allemande » ? Ça n'a aucun sens. Ou alors, vous êtes un inconscient et vous demandez aux plus généreux de se suicider.

... » P 30

Remplaçons les mots des pays d'obédience nazie des années 40, sur la planisphère du capitalisme, par les termes : l'état d'urgence et son « conseil de défense », les ordonnances, les confinements, l'obligation vaccinale, la destruction des acquis sociaux, la suprématie bancaire, la retraite à points, la paupérisation, les répressions, les menaces, etc, ... allons-nous faire les « va-t-en-guerre » alors que les organisations syndicales somnolent dans leurs bureaux ? Qui peut se permettre de juger et d'arguer la mesure des niveaux de compréhension des travailleurs !

Dans les années 40, les organisations syndicales comprennent des réseaux solides, tout naturellement les individus s'appuient sur l'existant. La propagande clandestine a son journal « Libération » (il n'en reste que le nom aujourd'hui, vidé de sens). Les réseaux se construisent par petits groupes, puis l'instauration du service du travail obligatoire, le STO, favorise l'extension de la résistance qui organise, elle-même, les moyens de soustraire les jeunes aux camps de travail en Allemagne.

Pendant l'été 44, une partie des parisiens avec les différents groupe de la Résistance, s'appliquent à libérer la ville, grève générale totale, sabotage des productions ennemies, combats de rue et Paris est libéré par les forces de résistance.

N'oublions pas que ce mouvement de libération nationale est accompagné par un programme de mesures sociales celui du CNR. Au dire de Valrimont, les alliés et les représentants de Londres auraient bien aimé se passer de cette insurrection populaire, qui devance les armées officielles. Les échanges entre le COMAC et les ordres de Chaban-Delmas, délégué par Londres, révèlent la méfiance du gouvernement en exil, allant jusqu'à tenter de négocier une trêve avec les armées d'occupation.

Nous vivons quelque chose de semblable, la défiance de l'appareil syndical envers les travailleurs et ses militants, et son choix de l'inaction organisée en place du combat syndical. L'accompagnement de la hiérarchie syndicale et l'acceptation de la concertation avec le gouvernement et le patronat, accélèrent la perte des acquis sociaux.

« ...

**F. R.** : Le climat, qui est le climat d'aujourd'hui, c'est un climat de ... de résignation ...

**M. K.-V.** : Je vais prendre deux moments.

En 1934, la France a l'air dans une situation pré-fasciste. Et les fascistes se manifestent, et ils essaient de prendre le pouvoir. Il y a des forces, dans l'armée, qui sont candidates, il y a la Cagoule, etc. C'est sérieux ! Et dans l'ensemble, l'état d'esprit n'est pas meilleur qu'aujourd'hui. Ça, c'est 1934. En février 34, c'est la première grande manifestation où se rassemblent les forces syndicales et où elles vont dans l'autre sens. En 36, c'est le Front populaire. En deux ans, non seulement vous avez un recul du fascisme, ...

... Mais ça, ce n'est rien du tout. En 42 ... Stalingrad est à portée des Allemands. C'est-à-dire : c'est fini ! Le monde est sous la botte fasciste ... Et en 44, Paris est libéré ... (Rires.) Là, j'ai imaginé... vous savez, nous avons été dans la même cellule avec Aubrac, avec Ravel, à Lyon, on n'avait que des matelas. On était trop nombreux pour pouvoir coucher sur le dos, il fallait être couché sur le côté. S'il y en avait un qui changeait de position, il fallait que tout le monde change de position. Bien. Si l'un de nous avait dit que dans deux ans Paris serait libéré, les autres auraient passé le reste de la nuit à rigoler ! C'était invraisemblable ... et c'est deux ans. (Rires.) C'est ça ma réponse ..... » P 39

« ...

**F. R.** : Aujourd'hui, quand on revient sur des acquis sociaux, on ne dit pas qu'on détruit des acquis sociaux, on dit qu'on fait une réforme, que la réforme va sauver le système, ...

... C'est dans ce contexte-là que vous décidez qu'il faut mettre en place une sécurité sociale et des retraites ... Mais on a dû penser que ...

**M. K.-V.** : Mais c'est exactement ce qui s'est passé. Il ne faut pas croire qu'à l'époque, il n'y ait pas de gens qui nous ont dit ce que vous venez bien de dire ! Ils nous ont dit : « Vous êtes fous ». ...

... » P37

Le 22 mai 1944, le COMAC appelle à la « **désobéissance générale** », faisons de même, ici, maintenant !

Christine  
7 octobre

# La Charte d'Amiens, c'est tout ou rien !

## *La preuve par les faits par le père Ilanla Demeur*

Il ne faudrait pas croire que nous prenons plaisir à critiquer systématiquement la confédération Force ouvrière ou/et d'ailleurs toute OS se revendiquant de la lutte de classe – ou encore toute OS qui pourrait se revendiquer de sa liberté et de son indépendance...

D'autant qu'en tant qu'anarcho-syndicalistes, ce qui nous différencie des anarchistes pouvant éventuellement taper systématiquement sur les syndicats en tant que bureaucraties avérées, c'est que, dans le plus grand respect d'un Fernand Pelloutier et de ses compagnons de combat aux origines du syndicalisme, nous avons en quelque sorte répondu, nous aussi, à sa Lettre aux Anarchistes – certes plus de cent ans plus tard, mais personne n'ayant encore jamais maîtrisé quoi que ce soit dans sa propre naissance, il n'y a pas vraiment de quoi culpabiliser d'une telle prise de conscience.

Non seulement, la vraie question à se poser serait plutôt « pourquoi donc critiquons-nous entre autres cette confédération ? », et qui plus est, pourquoi serions-nous systématiquement hostiles à Force Ouvrière ? Un commencement de réponse à ces questions étant, pour la première : « mais dites-moi, cette confédération que nos syndicats constituent et à laquelle nous adhérons, ne s'est pas créée n'importe quand, n'importe comment, ni pour n'importe quoi, et encore moins pour le plaisir de scissionner de la maison-mère CGT » ; et pour la seconde, il suffirait que la CGT-FO renoue avec sa propre histoire et ses principes fondateurs pour que notre esprit critique s'en félicite, la soutienne et porte haut et fort ses valeurs de toujours.

Mais voilà, sans aller jusqu'à citer Shakespeare sur la santé du royaume de Danemark, force est de constater qu'un malaise plus profond qu'on le supposait, s'est installé dans le fonctionnement de notre confédération, un malaise qui repose sur le non-dit, donc sur le « faire comme si », donc sur la mise en place d'un arbitraire non avouable que, jusqu'à présent, la grande majorité des Secrétaires Généraux d'UD et de Fédération composant le Comité Confédéral Exécutif, a préféré ignorer - disons plutôt éviter, au très grand principe mais très ressassé prétexte de la survie de l'Organisation (notre CGTFO).

Sauf que plus on attend, plus on recule les échéances, plus on donne au problème le temps de s'aggraver jusqu'au pire. Cette spirale doit cesser, il en va de la

crédibilité de notre discours quotidien auprès des ouvriers et salariés qui nous rejoignent, qui nous font confiance et à qui nous n'avons pas envie de faire avaler des couleuvres.

Le mal dont souffre notre confédération – mais il n'y a pas qu'elle – ne date pas d'aujourd'hui. Il réside dans le fait que nous ne parvenons pas à syndicaliser l'immense majorité des travailleurs, voire que nous syndiquons de moins en moins de salariés. Les raisons en sont multiples et ne reposent heureusement pas que sur les seules organisations syndicales. Mais le fond du problème est là. Dès la création de la CGT, puis dans les années suivantes, ses principaux portes-parole, se considérant comme l'avant-garde consciente de la classe ouvrière, alertaient déjà sur la nécessité qu'un maximum de travailleurs se syndique. Et à cette époque, l'objectif clairement affiché par les syndicats était de subvertir la société qui exploitait les forces vives à son profit.

De toute son existence, le syndicat n'a eu de cesse de mener des combats revendicatifs et de les gagner, n'a eu de cesse d'être toujours plus fort, donc de renforcer son nombre d'adhérents pour gagner les combats de sa classe. Les plus grands moments du syndicalisme de lutte de classe ont été ceux où il a su et pu imposer sa force au camp d'en face, et où il a su et pu bénéficier des adhésions en masse de tous les travailleurs, euphoriques, convaincus que la lutte payait et les amenait à un meilleur monde.

Malheureusement, la fâcheuse tendance de partis politiques dits « ouvriers » voire « révolutionnaires », voire religieux (d'où la CFTC en 1919), à s'emparer de la « gouvernance » des syndicats, tendance déjà bien présente à la naissance du syndicalisme au 19<sup>ème</sup> siècle, a une bonne part de responsabilité dans la désaffection des travailleurs pour les syndicats.

Malheureusement aussi, le parti clérical que je viens d'évoquer, est également pour beaucoup dans la désyndicalisation des salariés. À la « stalinisation » de la CGT des années 40, répond la « déchristianisation » de la CFTC dans les années 60, celle-ci, telle une chrysalide, accouchant en 1964 d'une CFDT qui, depuis lors, n'a eu de cesse de « dealer » son double langage jésuitique au patronat preneur et aux salariés ébaubis, carrément subjugués par tant de dévouement à la culture d'entreprise ... le désormais fameux bonheur de travailler tous ensemble, patron, salariés,

chacun à sa place pour la bonne marche de cette arche de Noé qu'est l'entreprise ... qui nous a quand même menés droit au manageriat, la pire idéologie en matière d'organisation du travail à tous niveaux de la société, et à ses dégâts « collatéraux » tristement connus pour casser les salariés par injonctions paradoxales et autres pressions, amenant les plus « blindés » à l'écœurement, les plus fragiles au « burn out », voire au suicide.

### **Il en résulte quoi ?**

Dans les années 80, la syndicalisation se tasse et ne cessera plus de s'affaiblir.

Cela correspond, dans le camp d'en face, au plein essor de la société de consommation et ses images où s'affiche le bonheur dont on ne peut se passer !

Depuis lors, les moyens modernes de séparation des individus, que ce soit au travail, dans la vie sociale ou dans leur vie privée, n'ont cessé de se développer exponentiellement, jusqu'à ces dernières années où la marginalisation du syndicalisme ne tient qu'à un fil, celui du partenariat social... l'accord Sarkozy/CFDT/CGT sur la représentativité, devenu loi, rendant transparente la trésorerie des O.S, rend donc impossible le bluff sur le nombre des adhérents !

De fait, une confédération comme la CGTFO n'a eu de cesse, lors de la mandature Blondel, puis celle de Mailly, de valoriser le développement de FO, en stimulant les militants de base que nous sommes pour que nous syndiquions plus de collègues sur nos lieux de travail – en jargon: pour que nous « placions » plus de cartes.

Hélas pour FO confrontée à la faiblesse du nombre de ses adhérents, deux sources de revenus deviennent prépondérantes : la participation des représentants FO dans les conseils économiques, sociaux et environnementaux des régions (les CESER), et la Confédération Européenne des Syndicats (la CES) remplaçant la CESL. Ces adhésions forcent FO à la participation, ce qui accentue sa schizophrénie en l'obligeant à « faire comme si » là où elle siège et face à ses adhérents, auxquels elle ne peut que mentir, le plus souvent par omission. Les quelques contacts avec des syndicats belges et italiens pour constituer une autre confédération internationale, n'aboutiront pas.

Blondel puis Mailly, conscients des enjeux, avaient bien compris toute l'importance de multiplier les adhésions pour que FO conserve la force que lui avait donné sa liberté et son indépendance.

Par contre, si Mailly, dans ses premiers mandats, faisait encore illusion, la suite, notamment son « mandat de trop » a révélé, a minima la limite de liberté et d'indépendance de notre confédération, plus

vraisemblablement, par thinktank interposé et accointances ministérielles, l'inféodation de son S.G. au pouvoir politique.

Sa « retraite » chez Raymond Soubise, homme de couloirs déjà du temps d'André Bergeron, finira de lever le doute : FO n'est plus menée comme une organisation ouvrière mais managée comme une entreprise lambda.

Par contre, la question qui restera en travers de la gorge de nombreux militants et sans réponse, sera de savoir à quel moment JCM a décidé de jouer le jeu du camp d'en face ? Avant ou après les lois El Komri ?!

### **La question qui se pose pour résumer et essayer de comprendre l'attitude de Veyrier aujourd'hui :**

D'un côté le nombre d'adhérents FO désormais public. De l'autre, la double et paradoxale inféodation d'un exécutif syndical en proie, d'un côté, au partenariat social (l'accompagnement), et de l'autre l'obligation de feindre le respect des deux principes incontournables de FO (la liberté et l'indépendance), donc le mensonge. Visiblement, Veyrier a choisi d'adopter la posture du technicien confronté à une réalité de terrain hostile, sur un ton de quasi-confesse. Sauf que pour le coup, tout sonne faux, sa comm' de mobilisation encore plus que le reste : ce 5 octobre où nous étions invités à nous rassembler, tous ensemble, pour quoi déjà ? Ah oui, pour gagner ! Heu, gagner quoi, déjà ? c'est effectivement une bonne question, nous pouvons nous remercier de nous la poser ! (côté CGT, ce n'était d'ailleurs guère mieux !)

Bref, si nous nous sentons autorisés à appuyer là où ça fait mal, c'est qu'en tant que militants de base, nous avons quand même l'impression que l'histoire aurait pu être écrite autrement, et que, quelque part – il faut bien des coupables - nous serions les seuls responsables de cette situation ... du fait de n'avoir pas su développer FO comme il le fallait pour combattre victorieusement ceux d'en face et d'en haut.

Ça, d'en-bas, ça passe mal. Pourquoi ? Parce qu'en fait, des « leaders » qui se comportent comme s'ils étaient à la messe, et qui te forcent à sortir le sonotone pour entendre ce qu'ils susurrent sans s'énerver, bien posément comme si on était entre soi, à discuter de choses et d'autres en sirotant une verveine, on n'en a pas vraiment besoin. En face et en haut, côté État et Patronat, oui, là, ils apprécient au plus haut point.

Mais nous, pas du tout ! Bothereau était critiquable, mais il savait se fâcher. Bergeron était critiquable, mais ses colères étaient sincères. Blondel était critiquable mais quand il gueulait, même Chirac posait sa bière pour l'écouter. Même Mailly pouvait se mettre en colère. Ne parlons pas de Pavageau, il savait faire !

Mais alors, depuis ... rien, nada, que dalle ! Comment il s'appelle, déjà ?

Et ça ne le choque pas, le monde dans lequel on survit, là ?

D'autant que, si on y regarde bien, plus de 130 ans après la naissance de la CGT, qu'il y a-t-il de si différent dans la lutte à mener aujourd'hui, par rapport à celle que nos anciens ont menée à leur époque ?

Au point où nous en sommes en matière de régression sociale, mis à part le décors outrageusement consumériste de plus en plus inaccessible, mis en place par ses créateurs de marchandises et autres fabricants de rêves paradisiaques à bas-coup, qu'avons-nous donc réussi à arracher dont nous pourrions être fiers ?

– Ça ne le choque pas, la rapacité du monde capitaliste qui n'a pas de limites, et n'en aura jamais tant que nous n'aurons pas réussi à le juguler puis l'anéantir ?

– Ça ne le choque pas, ce monde qui n'en a jamais assez de faire du fric, et qui ne cesse jamais de reprendre systématiquement tout ce qu'il a pu concéder, ici et là, à tous les producteurs de richesse ?

– Ça ne le choque pas à en hurler, qu'un salopard comme Sarkozy ait pu ou osé affirmer que c'était grâce à notre système de protection sociale que nous étions passés à travers les crises dont celle de 2007 ! ... et que ses successeurs continuent de la démanteler méthodiquement, notre protection sociale ?

– Ça ne le choque pas que ça fasse 54 ans que, d'un président à l'autre, d'un gouvernement à l'autre, des décrets Jeanneney à ceux de Macron, la casse systématique de notre Sécu continue inexorablement ?!

– Et ça ne le choque pas, qu'en 68, alors que le pouvoir était quasiment dans la rue, qu'aucune organisation syndicale, pas même la notre, n'ait songé un seul instant à exiger l'abrogation de ces décrets Jeanneney

mettant fin à la solidarité entre les caisses – condamnant la Sécu de 45 à la déshumanisation comptable ?

« **Consommez plus, vous vivrez moins** »

Cette sentence « taguée » sur les murs de « 68 » renvoie à la question de savoir ce qu'est la vraie vie. En dénonçant ce mirage du bonheur prodigué par les enthousiastes entrepreneurs de ce nouveau marché, mettait, mine de rien, le doigt sur ce que devient le réformisme quand il n'est plus porté par, non pas l'utopie, mais par la construction, pièce après pièce, d'un monde d'égalité sociale et économique pour chaque individu.

Le réformisme sans perspective révolutionnaire n'aboutit – c'est tristement facile d'en faire le constat aujourd'hui – qu'au néant de toutes les précarités, des vraies-fausse politiques de l'emploi qui assèchent toutes les caisses de protection sociale, - ça n'aboutit qu'au néant de toutes les casses du service public.

Si nous clamons haut et fort que se revendiquer de la Charte d'Amiens, ça ne consiste pas seulement à ânonner Liberté et Indépendance et choisir entre les deux lignes de conduite indissociables du militantisme syndical à tenir, mais à réfléchir à leur complémentarité et à la mise en œuvre d'un travail de longue haleine pour les solidariser ;

Et si, encore, nous clamons haut et fort que se revendiquer de la Charte d'Amiens, ce n'est pas non plus par irréalisme, ou parce que nous aurions l'esprit tordu, mais c'est bien parce que **force est de constater qu'à présent et depuis déjà quelques années, nos revendications, sauf en de rares exceptions, ne portent plus que sur ce que nous ont repris État et patronat sans que nous soyons capables de les en empêcher !**

## Sommaire

L'étreinte mortelle de la trahison confédérale .....	1
DROITE-GAUCHE / GAUCHE-DROITE / GROITE DAUCHE.....	3
Au lendemain de la manif du 5 octobre : en finir avec le double langage à FO.....	5
Les bouffes-gamelles.....	7
Histoire (d'en rire) de France.....	7
La grève contre le gouvernement de la réaction antisociale et liberticide.....	8
Délation, lâcheté, ... « On en a gros ! ».....	9
Bac 2021 : un sujet controversé en SES *.....	10
Congrès de l'Union Départementale du Finistère.....	11
Contre toute volonté despotique, préservons la liberté d'information de FranceSoir.....	13
Que faire ici et maintenant.....	14
La Charte d'Amiens, c'est tout ou rien !.....	16
L'inacceptable jusqu'à quand ?.....	19

## L'inacceptable jusqu'à quand ?

Comme le dit, le chante Léo : «... *Je CAUSE et je GUEULE comme un chien. Je suis un chien* » « *et je vous l'ai dit, des armes et des mots c'est pareil. Ca tue pareil* »

La violence du capitalisme est sans limite et d'une inhumanité infinie, toute l'histoire de l'humanité est parsemée de détails horribles et la normalité en est presque pire, car de celle-ci on ne parle pas, on l'accepte, l'horreur au quotidien. En citer un exemple est difficile car cela semble donner une hiérarchie hors il n'y en a pas : une torture, un massacre ou des tortures, des massacres, à partir de quand cela devient-il inacceptable ?

Pour l'exemple je prends tous ces sans-abris qui mendient sur nos trottoirs à l'entrée des magasins tous les jours de l'année et que nous ne regardons même plus, nous ne les voyons plus, quelle horreur ! J'aurais pu prendre aussi ces milliers d'êtres humains qui se noient en Méditerranée ou ailleurs pour fuir la famine due aux guerres que se livrent les états pour assouvir nos appétits et bien sûr et surtout ceux des capitalistes.

Depuis longtemps j'ai été surpris de la naïveté des hommes, toujours la même : « Oh ! ce n'est pas possible, ils ne peuvent pas faire ceci, faire cela, ... ». Alors, qu'en fait, nous sommes toujours en dessous de la réalité. Oui, nous pouvons affirmer tout est possible et le pire aussi !!!

Notre quotidien, il suffit de réfléchir deux minutes, qui aurait pu imaginer que des milliers de personnes seraient mis en garde à vue, condamnées à de la prison pour avoir simplement exercé leur droit de manifester et que les forces de l'ordre auraient tiré avec des armes de guerre sur des manifestants pacifiques, tuant et blessant grièvement des dizaines d'individus.

Qui aurait pu imaginer la mise en place de l'état d'urgence après l'attentat du Bataclan et non seulement son maintien, mais son durcissement ? Qui aurait pu imaginer qu'une épidémie comme la COVID puisse déclencher une urgence sanitaire de cette ampleur, du jamais vu : confinement, couvre feu, pass-sanitaire, avec vaccination obligatoire ?

Tout ceci est devenu comme normal, justifié, incontestable.

Il est ahurissant de voir avec quelle facilité ces mesures liberticides ont été mises en place et

comment des citoyens se montrent zélés pour les justifier, en expliquer le bien fondé.

Ahurissant de voir des sommités mondiales en virologie et autres spécialités, mis à l'index, mis en cause, objet de plaintes (sans suite) et comment des néophytes et commentateurs absolument ignorants ont été mis en avant par les médias (en boucle).

Ce qui est choquant ce n'est pas la multiplicité des intervenants mais c'est la sélection sur les médias, les télévisions, les radios, les journaux et c'est le black-out des scientifiques traités comme des traîtres, des débiles, des activistes « complotistes ».

Ce qui est choquant, ce sont les dispositions prises pour enlever aux parlementaires, aux instances médicales leurs rôles et s'en remettre à un « comité de défense », cette prise de pouvoir par des instances militaires. Bien sûr les chars ne sont pas dans la rue. C'est quand même bien le signe d'une dérive totalitaire.

Et rien, ne se passe au niveau des partis politiques, des organisations syndicales mises à part des « déclarations ».

Alors que se met en place une résistance à cette dérive totalitaire contre le pass-sanitaire et des dispositifs rendant la vaccination obligatoire. Dès la promulgation des textes, des manifestations s'organisent tous les samedis avec de plus en plus de monde, manifestations composites de la droite à la gauche et divers courants associatifs, alternatifs, anarchistes et de citoyens, beaucoup de citoyens et ceci en Août, Septembre, Octobre.

La caractéristique de ce mouvement, comme celui des Gilets Jaunes, est qu'il est déserté, décrié, combattu par les partis politiques et les organisations syndicales qui, de leur côté, essaient de monter quelques manifs en semaine et appellent par exemple à la grande journée de grève du 5 Octobre 2021... Journée censée être le point de départ d'une grande mobilisation (voir le catalogue des « revendications ») ; et ce sera, sans surprise, une petite procession sans lendemain.

En fait c'était voulu, la Cgt-FO, qui s'est créée contre l'emprise du Parti Communiste au sein de la CGT, est aujourd'hui sous l'emprise d'une coalition (Métaux/POI et apparentés) qui entraîne la confédération vers une collaboration de plus en plus étroite avec le pouvoir politique et patronal.

Les militants syndicalistes y compris des responsables d'Unions Départementales et de Fédérations sont bien conscients que cela ne va pas, qu'il faudrait faire quelque chose mais ils se trouvent bloqués, entravés.

Ainsi, malgré l'évidence de la trahison, la complicité des responsables confédéraux et fédéraux, la mise en application de contre-réformes avec les conséquences catastrophiques pour les citoyens et les salariés s'amplifie par la casse de la sécurité sociale, la retraite, l'assurance chômage, les hôpitaux, les services de réanimation, les services publics, la liquidation de l'industrie, etc,... Toutes ces décisions destructrices tous azimuts, ne se voient opposer aucune résistance de la part des confédérations syndicales.

Les politiques, non pas suicidaires, mais meurtrières s'amplifient et rien n'est fait.

Rien, mais pire, tout est fait par la confédération FO pour en bloquer l'organisation.

Alors même qu'ils sont conditionnés par les médias aux ordres qui entretiennent une peur permanente, entravés par les organisations syndicales qui collaborent et sont soumises à une dictature sécuritaire et sanitaire ; nombre de citoyens supportent de moins en moins et commencent à réagir en s'exprimant sur l'absurdité de la situation.

La résistance contre le pass-sanitaire s'organise et se formalise par des manifestations dans la rue, dans les hôpitaux, dans les entreprises, par des grèves, petit à petit le rapport de force se met en place.

L'absence massive des députés aux votes sur les dispositions sanitaires et la délégation de pouvoir au gouvernement et au Comité de Défense, pourrait bien être un accélérateur.

Les syndicalistes fidèles à la Charte d'Amiens doivent absolument s'engager dans la résistance sinon le pire pourrait fort bien advenir.

Un extrait du livre de Virginie DESPENTES « VERNON SUBUTEX » Volume 2 résume la situation :

*« Les caractères sont comme des pierres au bord de l'eau : il faut du temps pour que les éléments impriment la trace de leur passage. Au début, on est vigilant, on se surveille, on est attentif. Mais sur la longueur, on s'avachit, on se détend. On s'adapte comme on s'écraserait ; La faculté d'adaptation n'est pas répréhensible en soit. Tout dépend du système auquel on se conforme, de ce qu'il réclame. Car la docilité devient vite la faculté de regarder ailleurs quand on passe devant les abattoirs ... tu as déjà réfléchi à ça, Vernon ? Combien d'unités d'humains pourra-t-on exterminer à la journée, avec tout le progrès qu'on a fait dans les usines à viande ? Et je ne dis pas que le jour où on testera l'équarrissage humain high tech sur les sans papiers et les sans domicile, on arrêtera tout pour dire : non c'est insupportable. Nous sommes des victimes de violences gouvernementales depuis des années. Nous nous comportons comme des femmes battues qu'on voit dans les documentaires : sous l'emprise de la terreur, nous avons oublié les règles élémentaires de survie. Et quand l'équarrissage humain sera ultra performant, nous verrons nos proches partir à l'abattoir et nous ne serons capables que d'une convulsion solitaire devant l'inacceptable. Nos voisins mettront leurs casques, leurs lunettes noires, ils prendront une pastille et ils iront faire les magasins. Les pastilles seront nos meilleurs amis. Rares sont ceux qui ont envie d'être en état de penser à ce qu'ils ont fait dans la journée quand la nuit tombe. »*

Marc Hébert  
21 octobre 21

## Et pour poursuivre ces lectures ...

Nous avons une mine d'or où puiser de la connaissance, celle d' « Anti-mythes » sur le net :  
<https://antimythes.fr/>

Nous relayons nos écrits et informations sur les sites :

- ✓ <http://uas-pelloutier.fr/index.html>, l' « Union des Anarcho-Syndicalistes »,
- ✓ <https://anarcho-syndicalisme.org/>, « l'Anarcho-Syndicaliste avec Fernand Pelloutier »,

**Et bien sûr, nous encourageons l'abonnement à notre journal : L'Anarcho-syndicaliste !**